

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 491

Artikel: La Conférence de Zurich de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aire, entre des époux divorcés, entre un enfant naturel et son père, par exemple. Plusieurs fois on a demandé au S. S. J. de surveiller la bonne exécution d'un droit de visite accordé à celui des parents qui n'a pas la puissance paternelle. Rôle d'intermédiaire aussi pour obliger le débiteur d'une pension alimentaire à s'exécuter; rôle difficile, à cette époque de chômage surtout. Au cours de cette dernière année, 2000 fr. ont été remis par notre intermédiaire par 11 débiteurs à 13 femmes et enfants.

Dans quelques cas, le Service Féminin ou le Secrétariat pour la Protection des Mineurs du Département de Justice et Police ont demandé la collaboration du S. S. J. pour surveiller ou suivre une jeune fille particulièrement difficile. C'est aussi à nous que s'adresse la Justice de Paix lorsque l'autorité tutélaire d'un autre canton lui demande des renseignements sur une jeune fille en place à Lausanne ou sur des familles ou des enfants ressortissants de son canton.

Au cours de cette année, notre activité s'est exercée principalement auprès de la Justice de Paix en tant qu'autorité tutélaire; nous espérons la développer maintenant auprès du Tribunal Civil de District en accompagnant plus souvent les parties, en assistant aux audiences et en présentant de plus nombreux rapports au sujet de l'attribution de la puissance paternelle sur les enfants dans les cas de divorce.

M.-L. CORNAZ, *Ec. jur.*

Le prix pour la paix institué par Lady Aberdeen...

...et que nous avions annoncé en son temps, comme s'en souviennent certainement nos lectrices, a été décerné à notre grande joie à l'une de nos amies et abonnées, Mme Hélène Emery, médecine-dentiste à Genève. A côté de son activité professionnelle, Mme Emery est une féministe convaincue, qui nous a donné de fréquentes preuves de son attachement à nos idées, et une fervente partisane de l'idée de paix par la compréhension internationale et l'éducation. Membre du Comité International féminin pour la paix et le désarmement, présidente du groupe de la paix de l'Association des femmes genevoises universitaires, elle a rédigé pour le présenter à ce concours un mémoire vraiment remarquable, contenant notamment nombre d'heureuses suggestions pour intéresser la jeunesse à l'idéal de paix.

Toutes les plus chaleureuses et amicales félicitations de notre journal et de sa rédaction vont à cette occasion à Mme Emery, félicitations auxquelles nous savons que nos lectrices seront heureuses de joindre les leurs.

Le travail à domicile en Suisse

(Suite et fin.)¹

Certaines industries se rendent compte de ce fait. Ainsi, telle fabrique de sacs en cellophane envoie une instructrice de village en village, pour montrer aux ouvrières comment coller le plus proprement et avec le moins de perte de temps possible les sacs qui leur sont confiés. Grâce à cet enseignement, il y a beaucoup moins de déchet. L'adresse manuelle varie énormément d'une personne à l'autre; certaines femmes emploieront peu d'heures pour un travail que d'autres n'effectueront qu'en douze à seize heures; ces dernières res-

¹ Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

Figures et portraits de femmes

Jane Addams¹
(1860-1935)

C'est par une lente maturation au plus profond de l'esprit et du cœur, par une étude clairvoyante qui s'est étayée sur le sens des réalités et sur une patience aussi agissante — si l'on peut ainsi dire — que longanime, que Jane Addams donna à sa vie son orientation définitive, puis son inébranlable continuité de vues et d'action.

Cette sincérité envers soi-même, cette patience, comme aussi son sens pratique, sa probité, sa propérité morale, elle les tenait de son père, John Addams, un descendant des quakers anglais émigrés, auquel elle avait voué une admiration passionnée et qui exerça sur elle une remarquable influence. Elle aimait ses études, de hautes et solides études à Rockford College, qui l'enthousiasmèrent pour la part qu'elles lui offraient de la richesse spirituelle du monde; mais elle sentit qu'elle ne pourrait se limiter à sa culture personnelle: «seule pouvait la contenir une existence sur le plan de la réalité».

Toute son œuvre se centra sur une préoccupation primordiale à ses yeux: la compréhension et l'éducation sociales, et elle vit un essai concret à tenter dans sa propre sphère d'abord et à l'intérieur de la nation. Ce fut l'origine de Hull

House, créée à Chicago en 1889, et où Jane Addams fixa sa demeure: Hull House, le premier «settlement d'Amérique, le «settlement réconciliateur de mondes», sur l'exemple duquel il s'en éleva près de quatre cents aux Etats-Unis en l'espace de trente ans.

Les salaires étant basés sur l'offre et la demande, et la demande dépassant généralement l'offre, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient extrêmement bas. La où la misère règne en maître, et où l'on a faim, les ouvrières ne considèrent pas en premier lieu l'intérêt général: ils ont avant tout besoin de quelques sous.



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces salaires. Beaucoup de patrons les paient régulièrement, voudraient établir des tarifs, et même être assurés par un contrôle que ces tarifs soient respectés. D'autres, au contraire, font eux-mêmes baisser les salaires, et refusent pour des vétérans de payer les pièces manufacturées; en plus, ils paient irrégulièrement.

Le gain des ouvrières est très variable, d'au moins 200 à 300 fr. par an! Pour beaucoup d'entre elles, le travail à domicile est la seule source de gain, alors que

pour d'autres, c'est l'appoint nécessaire qui permet de faire vivre la famille.

Il y aurait déjà un grand pas de fait, si les obligations réciproques de l'employeur et de l'ouvrière à domicile étaient fixées par écrit, et si les patrons tenaient à jour une liste de leurs ouvrières. En outre, celles-ci devraient être préparées systématiquement au travail qu'on leur demande, le matériel (les fournitures très souvent) qu'elles sont obligées de fournir elles-mêmes devrait leur être remboursé, et l'employeur devrait les payer comptant. De leur côté, elles devraient être

parole sera donnée aux délégués de pays ayant le suffrage féminin comme aux délégués de pays qui ne l'ont pas encore.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Soir (20 h. 30): Meeting public

(Sous la présidence de Mme Leuch)

La démocratie et le suffrage féminin.

Y a-t-il place pour des femmes dans le gouvernement d'un pays?

Chômage et travail féminin.

Solidarité nationale et internationale.

DIMANCHE 28 FÉVRIER:

10 h.: Troisième séance de la Conférence

(sous la présidence de Mme Gourd)

Discussions par groupes (Round Table Discussions).

Le travail féminin et le chômage.

a) *Les conséquences économiques de la différence entre les sexes sur le marché du travail.*

b) *Comment assurer aux femmes, au point de vue légal, comme dans la pratique, l'égalité en matière de préparation professionnelle et d'emploi?*

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Midi 30: Déjeuner offert par l'Alliance Internationale aux représentants des principales organisations masculines de Suisse.

Sujet de discussion: *Comment les électeurs peuvent-ils contribuer à faire progresser le suffrage féminin en Suisse?*

15 h. 30: Séance de clôture de la Conférence (sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby)

a) Présentation et vote de la résolution sur le suffrage féminin.

b) Présentation et vote de la résolution de la Commission de la Paix.

c) Présentation et vote de la résolution sur le travail féminin.

16 h.: Réunion privée du Comité de l'Alliance Internationale avec le Comité de l'Association suisse pour le Suffrage et les présidents des Sections suisses, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby.

Sujet de discussion: *Que peut faire l'Alliance Internationale en faveur d'un plan d'action suffragiste en Suisse?*

Libre discussion entre les membres présents.

Soir: Soirée familière offerte aux participants à la Conférence, aux présidents des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance Internationale, et au Comité Exécutif de l'Alliance Internationale par le Comité Central suisse et les Sociétés suffragistes zurichaises.

LUNDI 1er ET MARDI 2 MARS: Séances du Comité Exécutif de l'Alliance.

Si Jane Addams attachait une importance extrême à cette action sociale, c'est qu'elle y voyait comme la cellule mère du travail pour la paix des peuples. Parce qu'elle put voir en Hull House comme une S. d. N. en petit, avec ses immigrants originaires de tous les coins du monde, elle crut aussi à «la nécessité d'une telle union de peuples à peuples et à l'impuissance de tout moyen basé sur la violence pour réaliser cette union». Et parce qu'elle avait la conviction des devoirs tout particuliers de la femme dans ce domaine, elle fut d'entre les plus ardents à revendiquer le droit de vote féminin. «J'ai la conviction, a-t-elle dit, que «paix» veut dire plus que «ne pas faire la guerre», à savoir que c'est prendre soin de toute vie humaine, ce respect du prochain pouvant, avec le temps et par un processus naturel, supprimer la guerre.» ... «Une société, pense-t-elle d'autre part, dans laquelle la femme ne peut pas de toute façon travailler à côté de l'homme dans ce but, renonce à des forces vives. La femme n'a pas tant besoin du droit de vote comme la société a besoin de la femme pour se construire.»

Droit de vote féminin, travail social, travail pour la paix, devinrent ainsi pour elle une inseparable trilogie.

Dès 1896 sa conviction était faite sur cette liaison entre le travail social interne et le travail pour la paix à l'intérieur. Elle ne s'en ouvrit publiquement que dix ans plus tard, dans un mémoire exposé à l'Assemblée des Sociétés américaines pour la paix, puis dans son livre: *Les nouveaux idéaux de la paix*. La critique fut élogieuse: «... Le pouvoir de compréhension humaine de cette femme est, au-delà de toute com-

parison, de plus vaste envergure et d'une plus grande force de pénétration des types humains plus divers, que celle de n'importe quel éminent homme d'Etat. Et ce pouvoir n'est pas, chez Miss Addams, le fait de la sentimentalité. Elle est un penseur et une femme d'action.» Ce génie de compréhension qu'elle élargit sans cesse parmi ses «voisins» de Hull House, lui procura la popularité des classes indigentes parallèlement à la considération de l'élite du pays, et il faisait paraître presque accessoires ses autres dons: sa tolérance, son dévouement, son courage, et même sa haute intelligence.

«Son champ d'action devenait le monde.» Sa personnalité domina le Congrès international des femmes à Budapest, en 1913. Aussi les femmes d'Europe se tournèrent-elles spontanément vers elle dès les débuts de la grande guerre, durant laquelle Jane Addams mena une incessante action pacifiste: elle fut l'âme de la «Ligue des Femmes pour la Paix» (*Women's Peace Party*), fondée à Washington en 1915, présida le «Congrès international des femmes» qui suivit à La Haye, où se forma le Comité central des femmes pour une paix durable, dont émanea à son tour, en 1919, la «Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté», «dont Zurich aura peut-être encore lieu d'être fière d'avoir été le berceau». Jane Addams présida la Ligue jusqu'à sa mort, dirigea tous ses Congrès, demeura en contact avec ses sections, qui s'étendirent bientôt à 56 pays. «Nous ne nous élevions pas seulement contre l'horreur et la barbarie de la guerre, non, mais presque plus encore contre le renversement de toutes les relations que la guerre apporte en soi.» Simultanément à ses



Cliché Mouvement Féministe
Jane Addams

brochure de 50 pages (en allemand) éditée par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Zurich. En vente à la *Pazifistische Bücherei*, Zurich, Gartenhofstrasse 7, au profit du fonds Jane Addams pour la paix, à Genève.